

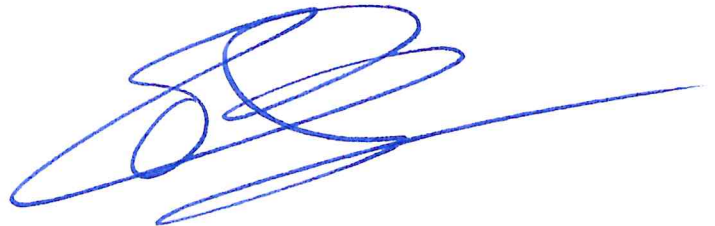
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-01

**Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration
du 24 juin 2020**

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal joint.

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-02

**Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration
du 08 septembre 2020**

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal joint.

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 novembre 2020

Délibération 2020-CA5-03

Approbation du Budget rectificatif n°2 de l'exercice 2020

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'article R719-104 du code de l'Education.

Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire pour le BR2 2020 suivants :

- 221,1 ETPT sous plafond et 0,94 ETPT hors plafond
- 23 194 684 € de crédits de paiement
- - 1 243 699 € de solde budgétaire prévisionnel
- - 1 243 699 € de variation de trésorerie
- - 1 491 456 € de résultat patrimonial (déficit)
- - 351 456 € de capacité d'autofinancement
- - 1 205 699 € de variation de fonds de roulement

Article 2 :

Le Conseil d'administration, sur proposition de la Directrice Générale, et après en avoir délibéré, approuve :

- Le tableau des emplois (tableau 1),
- Les autorisations budgétaires (tableau 2),
- L'équilibre financier (tableau 4),
- La situation patrimoniale (tableau 6) Annexés à la présente délibération.

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY DE SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 novembre 2020

Délibération 2020-CA5-04

Approbation du budget initial de l'année 2021

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration de l'ENSM, après avoir délibéré, vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 232 ETPT sous plafond et 16 ETPT hors plafond
- 23 968 129 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - 17 211 000 € de personnel
 - 4 789 800 € de fonctionnement
 - 1 967 329 € d'investissement
- 25 283 804 € de crédits de paiement :
 - 17 211 000 € de personnel
 - 4 704 235 € de fonctionnement
 - 3 368 569 € d'investissement
- 22 734 981 € de prévision de recettes
- - 2 548 823 € de solde budgétaire prévisionnel

Article 2 :

Le conseil d'administration de l'ENSM, après avoir délibéré, vote les prévisions comptables suivantes :

- - 2 548 823 € de variation de trésorerie
- - 480 254 € de résultat patrimonial
- 719 746 € de capacité d'autofinancement
- - 2 548 823 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois (tableau 1), des autorisations budgétaires (tableau 2), de l'équilibre financier (tableau 4), et de la situation patrimoniale (tableau 6) sont annexés à la présente délibération.

Le Président du conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-05

Approbation de la grille des tarifs de location des locaux de l'ENSM

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve la grille des tarifs de location des locaux jointe en annexe de cette délibération.

Ces tarifs sont applicables à compter du 24 novembre 2020.

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 24 JUIN 2020

Délibération 2020-16

Grille des tarifs de location des locaux de l'ENSM

	LE HAVRE	ST-MALO	NANTES	MARSEILLE
TARIF / JOUR EN EUROS				
GRAND AMPHITHEATRE	1 640,00			1 170,00
GRAND AMPHITHEATRE (1/2 journée)	935,00			700,00
PETIT AMPHITHEATRE	935,00			700,00
GRANDE SALLE D'EXAMEN	700,00	700,00	700,00	700,00
SALLE D'EXAMEN STANDARD	465,00	465,00	465,00	465,00
SALLE DE COURS	235,00	235,00	235,00	235,00
THEATRE			1 170,00	
SALLE DU CONSEIL	580,00	350,00	350,00	350,00
GRAND FOYER / FOYER / HALL	580,00	420,00	580,00	580,00
PETIT FOYER		185,00		
SALLE PERMIS PLAISANCE			745,00	
SALLE DE CONFERENCE	400,00	400,00	400,00	
SALLE VISIO	350,00	350,00	350,00	350,00
SALLE MULTIMEDIA	350,00	350,00	350,00	350,00
CHAPELLE		235,00		
SALLE RESTAURATION		420,00		
CUISINE		580,00		
CAFETERIA	580,00			
CARRE DES PROFESSEURS / OFFICIERS	350,00	235,00	235,00	235,00
CARRE DU PERSONNEL		235,00		
SALLE DE TRAVAUX PRATIQUES		333,33		
TERRASSE VIDE		420,00		
ATELIER ELECTROTECHNIQUE	350,00			
SIMULATEUR CHARGEMENT NAVIRE CITERNE	970,00	1 000,00		935,00
SIMULATEUR NAVIGATION / MACHINE	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
SIMULATEUR / PLATEFORME MARINS	1 000,00			
NB: Tarif à la demi-journée = 60% du tarif journalier* Tarif horaire = 20% du tarif journalier* * hors grand amphi et terrasse				
HEBERGEMENT / NUITEE				
Chambre lit simple + Wi-Fi		30,00		60,00
Chambre lit simple, petit déjeuner + wifi		35,00		
FORFAIT NETTOYAGE en tant que de besoin	150,00			
FORFAIT DEGATS MATERIELS en tant que de besoin (au coût réel au-delà de ce montant)	150,00			

Convention ENSM Nantes - ENSAM

		TARIF 1/2 JOURNEE
SIMULATEUR	Full mission bridge	500,00
NAVIGATION / MANŒUVRE	Serveur et poste instructeur	250,00

Utilisation du système par l'ENSAM pour ses formations SAR et SURNAV

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-06

Approbation des tarifs de la formation continue

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve les tarifs de la formation continue, tels que présentés en annexe de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CA novembre 2020

Intitulé	Tarif	Tarif précédent	Durée du stage (heure)	par stage (un seul client)	par stagiaire	Nb de stagiaires mini/maxi	Site ENSM	Commentaires
Formation ECDIS SHOM	7 500,00 €		16	x		12 maxi	NA	Formation à la demande pour le SHOM (adaptation d'un stage ECDIS à leur cahier des charges)
Formation simulateur machine 750kW lycée de Fécamp	4 000 €		24	x		8 maxi	LH	Formation sur simulateur machine au profit des stagiaires 750kW du lycée de Fécamp
Formation simulateur machine Terminales EMM lycée de Fécamp	4 800 €		32	x		8 maxi	LH	Formation sur simulateur machine au profit des élèves de terminales du lycée de Fécamp
Formation médical 2 initial (sans UV HPR) - ACPM	810 €		47		x	6/16	MA	Formation médical 2 initial (sans UV HPR) au profit des stagiaires 750kW de l'organisme de formation ACPM
Formation Automatismes Hydraulique Tournage - ACPM	13 000 €		90	x		12 maxi	MA	Formation médical 2 initial (sans UV HPR) au profit des stagiaires 750kW de l'organisme de formation ACPM
Formation Tournage - INSEIT	5 840 €		18h x 2 groupes	x		12 maxi	MA	Formation tournage au profit des stagiaires 750kW de l'organisme de formation ACPM
Formation FOH, culture juste et culture sécurité - THELLO	4 870 €		20h	x		10 maxi	NA	Formation à la demande pour Thello (transport ferroviaire) selon cahier des charges client (FOH - facteurs organisationnels et humains, culture juste et culture sécurité)
Formation Maritimisation personnels chantiers de construction navale	2 000 €		10h	x		8 maxi	NA	Formation à la demande au profit de l'Ecole Centrale de Nantes pour maritimer des personnels intervenant sur des constructions navales (nouvelles recrues)
Formation Risques maritimes champ éolien - WEAMEC EC	2 000 €		13h30	x		8 maxi	NA	Formation à la demande au profit de WEAMEC/Ecole Centrale de Nantes pour maritimer des personnels amenés à intervenir sur des champs éoliens
Formation Qualification navires à passagers	690 €		20h		x	5/16	Tous sites	Revalorisation tarifaire de la formation "qualification navires à passagers" (formation "catalogue ENSM")

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-08

Approbation de la modification des modalités de recrutement sur concours dans la filière ingénieur navigant à la rentrée 2021

Le conseil d'administration de l'ENSM, sur proposition de la Directrice Générale, et après en avoir délibéré, approuve les nouvelles modalités de recrutement sur concours dans la filière ingénieur navigant à la rentrée 2021, telles que présentées dans le document « Proposition mode Sélection Recrutement ING L1-2021 ».

Le Président du conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Proposition mode de sélection du recrutement de la filière INGENIEUR rentrée 2021

Référence Compte-rendu du groupe de travail relatif au mode de sélection du recrutement de la filière ingénieur. Réunions du 8 et du 19 octobre 2020.

Etat des lieux

- La sélection du recrutement de la filière ingénieur s'effectuait jusqu'en 2019 par concours sur titres ou par épreuves écrites.
- En 2020 en raison de la crise sanitaire le concours par épreuves écrites a été remplacé par un concours sur dossier.
- Début 2021 l'ENSM intègre Parcousup pour ses trois filières de formation initiale.
- La réforme du baccalauréat est effective pour les élèves de terminale de l'année scolaire 2020-2021.

Modalités pratiques du processus de recrutement

Première phase Le recrutement est ouvert à tout titulaire du baccalauréat général et du baccalauréat technologique STI2D.
L'inscription est payante pour tous les candidats.
Les dossiers qui ne seront pas complets sur Parcousup ne seront pas étudiés.
Les éléments du dossier sur Parcousup qui seront étudiés sont :

- Les données sécurisées rentrées par les établissements
 - notes et avis professoral de première et de terminale ;
 - avis professoral du parcours post-bac éventuellement suivi.(De manière transitoire, pour la sélection 2021, tous les parcours post-bac seront pris en compte. A partir de 2022 cette disposition transitoire sera caduque, le parcours post-bac devra être obligatoirement validé par crédits ECTS)
- L'écrit thématique rédigé par le candidat.

Deuxième phase Admissibilité La sélection prend en compte :

- La moyenne des notes des matières scientifiques de première et de terminale
 - Pour les bacheliers avant 2021 : *Mathématiques, Physique-Chimie* voire *Sciences de l'Ingénieur* si cet enseignement a été suivi ;
 - Pour les bacheliers à partir de 2021 : les disciplines de spécialité et/ou options suivantes : *Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur* et *Numérique et Sciences Informatiques*.
- La moyenne des notes des matières du tronc commun de première et de terminale
 - *Histoire-Géographie, Français, Philosophie* et *Anglais*.

Deuxième phase Admissibilité
(suite)

- L'appréciation des avis sur les bulletins de première, terminale et du parcours post-bac éventuellement suivi dans les matières scientifiques et dans les matières du tronc commun.
- L'appréciation de l'écrit thématique.

Troisième phase Admission

- L'appréciation d'une épreuve orale de 40 minutes devant un jury modulo « grands admis ».

L'oral a pour but de détecter la motivation des candidats pour embrasser une carrière de marin dans sa complexité et sa durée

Coefficients

Note	Coeff
Matières scientifiques de classe de 1ère	2
Matières tronc commun de classe de 1ère	1
Matières scientifiques de classe de terminale	6
Matières tronc commun de classe de terminale	3
Appréciations sur les bulletins de 1ère, terminale et parcours postbac éventuellement suivi dans les matières scientifiques et dans les matières du tronc commun sélectionnées	9
écrit thématique	4
note d'oral	10

Somme des coefficients 35

Composition des jurys

La sélection du recrutement fait appel à trois types de jury.

- Le jury A chargé de l'évaluation des avis des bulletins de première, terminale, du parcours post-bac éventuellement suivi et de l'écrit thématique est constitué de 2 binômes
 - 1 pour l'étude des bulletins ;
 - 1 pour l'appréciation de l'écrit thématique.

- Le jury B chargé de l'évaluation d'un oral est constitué de 3 membres
 - 1 professeur interne à l'ENSM ;
 - 1 professeur externe ;
 - 1 professionnel du monde maritime.

Il est prévu différents lieux pour réunir les jurys : les quatre sites de l'ENSM. Les candidats seront auditionnés en visioconférence.

Ce jury suivra une formation appropriée.

- Le jury garant chargé de l'harmonisation du recrutement est constitué
 - du président de jury, le directeur du site ENSM de Nantes ;
 - des membres du jury A. La commission d'examen des vœux de Parcoursup est assurée par ce jury.

La direction des études de l'ENSM assure un rôle de cadrage.

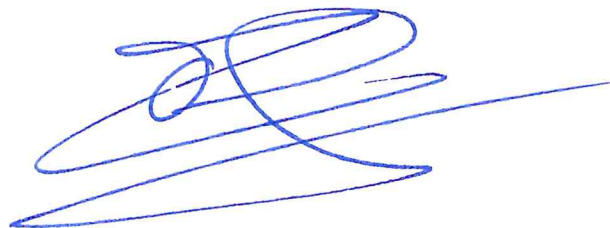
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-09

**Approbation du supplément au diplôme d'ingénieur à partir de la
promotion des diplômés 2021 pour les 3 spécialités :
ingénieur navigant, ingénieur génie maritime Eco-Gestion du
Navire (EGN) et ingénieur génie maritime Déploiement et
Maintenance des systèmes Offshore (DMO)**

Le conseil d'administration de l'ENSM, sur proposition de la Directrice Générale, et après en avoir délibéré, approuve le « supplément au diplôme » qui sera remis aux diplômés « ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime » en accord avec la spécialité suivie à partir de la prochaine promotion sortante.

Le Président du conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



SUPPLEMENT AU DIPLOME

DIPLOMA SUPPLEMENT



La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, de déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

This Diploma Supplement follows the model developed by the European Commission, Council of Europe and UNESCO/CEPES. The purpose of the supplement is to provide sufficient recognition of qualifications (diplomas, degrees, certificates etc.). It is designed to provide a description of the nature, level, context and status of the studies that were pursued and successfully completed by the individual named on the original qualification to which this supplement is appended. It should be free from any value judgements, equivalence statements or suggestions about recognition. Information in all eight sections should be provided. Where information is not provided, an explanation should give the reason why.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME / INFORMATION IDENTIFYING THE HOLDER OF THE QUALIFICATION

1.1. Nom(s) de famille / Family names(s) : ABJEAN

1.2. Prénom(s) / Given names(s) : Pierre / Corentin

1.3. Date de naissance / Date of birth : 25/09/1995

1.4. Numéro de matricule de l'étudiant / Student identification number or code : 2106013138R

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme et titre conféré :

Ingénieur Génie Maritime

2.2. Principaux domaines d'études couverts par le diplôme :

Navigation, signalisation maritime, environnement maritime, manœuvre, construction navale, stabilité du flotteur, sûreté, matériaux, exploitation du navire, propulsion mécanique, moteur diesel et gaz, installation vapeur, hydraulique, machine volumétrique, turbomachine, sécurité de l'environnement, sécurité des personnes, maintenance, électricité, électronique, électrotechnique maritime, DAO, automatisme, anglais général et maritime, mécanique des fluides, thermodynamique, réglementation maritime, cybersécurité, outils de l'ingénieur, installations offshore, gestion des systèmes à risque, déconstruction, fondations et structures

2.3. Nom(s) et statut(s) de l'(des) établissement(s) ayant délivré le diplôme (dans la langue officielle de l'établissement)

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Etablissement rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire

2. INFORMATION IDENTIFYING THE QUALIFICATION

2.1. Name of qualification and title conferred:

Sailor Engineer, officer 1st class of the Merchant Navy

2.2. Main fields of study for the qualification:

Navigation, nautical charts, weather, mechanical propulsion, diesel engine, hydraulics, positive displacement machine, turbomachinery, environmental safety, personal safety, electricity, electronics, mathematics, English, fluid mechanics, thermodynamics

2.3. Name and status of awarding institution (in original language) :

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Establishment attached to the Ministry of Ecological and Solidarity Transition

2.4. Name and status of awarding institution (if different from 2.3.) administering studies:

voir point 2.3

2.5. Language(s) of instruction/ examination/ evaluation:

French / English

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION

3.1. Niveau de qualification :

Ingénieur : Niveau I CEC

3.2. Durée officielle du programme :

3 ans / 6 semestres /crédits 175 ECTS

3.3. Conditions d'accès/ Access requirements :

Les élèves de l'ENSM sont recrutés :

- en L3 après 2 ans de CPGE PTSI par concours (banque PT) et entretien.

Quelques places sont accessibles sur titres aux candidats titulaires d'un DUT à caractère scientifique ou technique.

Ou bien

-en M1 : après avoir acquis une L3 ENSM Ingénieur navigant ou une licence professionnelle à caractère scientifique et technique.

3. INFORMATION ON THE LEVEL OF THE QUALIFICATION

3.1. Level of qualification:

Engineer: Level I CEC

3.2. Official length of programme:

5 and a half years / 11 semesters / 330 ECTS

3.3. Access requirements:

ENSM students are recruited by competitive examination in the final year of secondary school. A few places are accessible on the basis of qualifications to candidates holding a higher education diploma of a scientific or technical nature of at least the same level at the end of the first cycle of higher education studies, or having followed the second year of a scientific preparatory class for the grandes écoles.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET SUR LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

La formation est constituée de cours, travaux pratiques, d'exercices de simulation et de périodes de stage. Les élèves doivent réaliser un stage d'au moins 4 semaines avant d'intégrer le M2. Ils réalisent un autre stage de 24 semaines en fin de M2.

4.2. Exigences du programme :

-

4.3. Précisions sur le programme :

La filière M Génie maritime est composée de 2 parcours « Parcours Ecogestion du navire » et « Parcours Déploiement et maintenance des installations offshores » se déroule sur deux années le site de Nantes et se décompose en 2 années scolaires M1 et M2. Ces Parcours sont constitués d'Unités d'Enseignement (UE), chaque UE représentant un champ de compétences, chaque UE est elle-même décomposée en disciplines.

4. INFORMATION ON THE CONTENTS AND RESULTS GAINED

4.1. Mode of study:

The training consists of courses, practical work, simulation exercises and embarkation periods. Students sail for two months in 1st, 2nd and 3rd years. The first three years take place in Marseille. The following years are spent in Le Havre for five semesters of which eight months are devoted to navigation.

4.2. Programme requirements:

-

4.3. Programme details:

The regulatory basis for this training is the amended decree of 30 June 2014 relating to the training course for obtaining the diploma of cadet officer 1st class of the merchant navy and the diploma of Higher Studies of the merchant navy.

The training consists of a common core of 3 school years L1, L2, L3 at the end of which the students are oriented towards one of the courses of cycle M.

The "Sailing Course" M course takes place over two and a half years on the Le Havre site and breaks down into 2 school years M1 and M2. This "Sailing Course" is made up of Teaching Units (TEU), each TEU representing a field of competences, each TEU is itself broken down into disciplines.

L3 Génie Maritime (60 crédits)

Semestre 5

- Sciences nautiques(8 crédits)
- Construction exploitation sécurité (4 crédits)
- Mécanique navale (5 crédits)
- Electrotechnique, électronique, automatique (8 crédits)
- Sciences humaines et sociales (3 crédits)
- Fondamentaux (2 crédits)

Semestre 6

- Sciences nautiques (5 crédits)
- Construction exploitation sécurité (7 crédits)
- Mécanique navale (6 crédits)
- Electrotechnique, électronique, automatique (7 crédits)
- Fondamentaux(2 crédits)
- Sciences humaines et sociales (3 crédits)

L3 (60 credits)

Semester 5

- Nautical Sciences(6 credits)
- Construction operation safety (6 credits)
- Naval Mechanics (6 credits)
- Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
- Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 6

- Nautical Sciences (5 credits)
- Construction operation safety (4 credits)
- Naval Mechanics (6 credits)
- Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
- Fundamentals(4 credits)
- Human and Social Sciences (5 credits)

M1 DMO (60 crédits)

Semestre 7

Construction exploitation
sécurité (6 crédits)

Déploiement et maintenance
des installations offshore (4
crédits)

Fondamentaux (2 crédits)

Sciences humaines et
sociales (18 crédits)

Semestre 8

Déploiement et maintenance des installations offshore
(15 crédits)

Fondamentaux (3 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (10
crédits)

Sciences humaines et sociales (2 crédits)

M1 (59 credits)

Semester 7

Nautical Sciences (3 credits)

Naval Mechanics (1 credit)

Semester 8

Nautical Sciences (5 credits)

Construction operation safety (3 credits)

Naval Mechanics (7 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (7 credits)

Human and Social Sciences (3 credits)

M2 DMO (55 crédits)

Semestre 9

Construction exploitation sécurité (6 crédits)

Mécanique navale (6 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (7 crédits)

Déploiement et maintenance des installations
offshore (6 crédits)

Semestre 10

Entreprenariat (30 crédits)

4.3.1 Relevé des périodes de stage :

Un minimum de 28 semaines est
exigé.

M2 (60 credits)

Semester 10

Nautical Sciences (4 credits)

Construction operation safety (5 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (9 credits)

Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 11

Nautical Sciences (6 credits)

Construction operation safety (4 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (10 credits)

Human and Social Sciences (4 credits)

4.3.1 Statement of internship periods:

4.3.2 Relevé des bulletins :

Moyenne générale obtenue lors
de la dernière année du cursus : 13,92

4.3.2 Statement of Ballots:

Overall average obtained in the
last year of the course: 13,92

4.4. Système de notations :

L'évaluation des connaissances et des compétences peut se faire par contrôle de routine (contrôle court et ciblé portant sur une discipline) et par contrôle de synthèse (portant sur une discipline sur la partie du programme vue pendant la totalité de la scolarité, les synthèses sont communes à tous les élèves de la promotion).

Validation UE et ECTS.

Dans un semestre, une unité d'enseignement (UE) est validée si la moyenne pondérée des notes de TP, de contrôles de routine et de synthèse est supérieure ou égale à 10 et que l'UE ne comporte pas de note éliminatoire. Les crédits ECTS correspondant sont automatiquement attribués.

Période stage.

Pendant le semestre S10 un stage d'une durée de 24 semaines est réalisé. Cette période donne lieu à une évaluation.

4.4. Grading scheme:

The evaluation of knowledge and skills can be done by routine check (short and targeted check on a subject) and by synthesis check (on a subject on the part of the curriculum seen during the entire schooling, the syntheses are common to all students of the promotion).

EU and ECTS validation.

In a semester, a teaching unit (UE) is validated if the weighted average of the marks of TP, routine checks and synthesis is greater than or equal to 10 and the UE does not include an eliminatory mark. The corresponding ECTS credits are automatically awarded.

Embedded period - traineeship.

During semester S9 an onboard traineeship lasting at least 90 days is carried out. This period is subject to evaluation.

This is carried out on the basis of the onboard evaluation form (assessment of the student's behaviour, filled in by the ship under the responsibility of the Commanding Officer), the internship report (evaluation of the knowledge acquired during this professional experience in fields such as nautical steering, ship operation or energy production and propulsion) and the internship defence (presentation of the report, exchange with the defence jury).

On-board training register (RFB).

During their boarding, students must have their On-Board Training Log completed. When the student has completed 12 months of navigation, this logbook will be subject to a global validation by the ENSM, for a favourable or unfavourable opinion to the delivery, by the maritime affairs services, of the certificate of seagoing ship's watch leader.

The Diploma of Higher Studies in the Merchant Navy (DESMM) is awarded to the student who has validated the four semesters of the second cycle and has, in addition, obtained a score of at least 850 on the TOEIC or a level C1 of the CEFR.

4.5. Classification générale du diplômé :

L'ENSM ne délivre pas de classement des élèves à l'intérieur de leur promotion.

4.5. Overall classification of the graduate:

The ENSM does not issue a ranking of students within their class.

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION

5.1. Accès à un niveau d'études supérieur :

-

5.2. Statut professionnel :

5. INFORMATION ON THE FUNCTION OF THE QUALIFICATION

5.1. Access to further study:

5.2. Professional status:

The "Seafarer" option prepares for obtaining the MSERD and for the exercise of the highest functions on board commercial vessels:

- Captain: Head of the maritime expedition and shipowner's representative.
- Chief Engineer: Responsible for the ship's technical services

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. Informations complémentaires :

6.2 Autre sources d'informations :

Site web de l'école : <https://www.supmaritime.fr>

6. ADDITIONAL INFORMATION

6.1. Additional information:

6.2 Further information sources:

School web site : <https://www.supmaritime.fr>

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT/ CERTIFICATION ON THE SUPPLEMENT

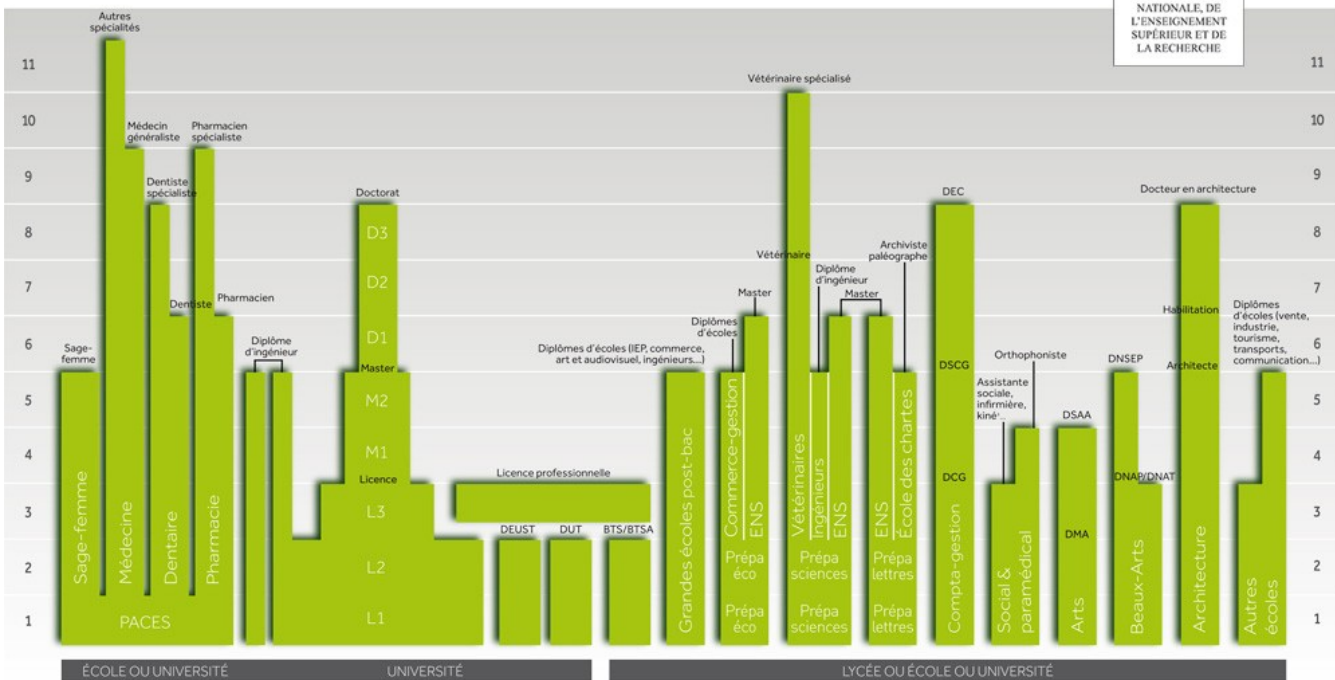
7.1. Date/ Date:

7.2. Signature / Signature:

7.3. Fonction / Capacity:

7.4. Tampon ou cachet officiel / Official stamp or seal:

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE



BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art
DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : École normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
L : licence

M : master
PACES : première année commune aux études de santé
 * Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)

SUPPLEMENT AU DIPLOME

DIPLOMA SUPPLEMENT



La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, de déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

This Diploma Supplement follows the model developed by the European Commission, Council of Europe and UNESCO/CEPES. The purpose of the supplement is to provide sufficient recognition of qualifications (diplomas, degrees, certificates etc.). It is designed to provide a description of the nature, level, context and status of the studies that were pursued and successfully completed by the individual named on the original qualification to which this supplement is appended. It should be free from any value judgements, equivalence statements or suggestions about recognition. Information in all eight sections should be provided. Where information is not provided, an explanation should give the reason why.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME / INFORMATION IDENTIFYING THE HOLDER OF THE QUALIFICATION

1.1. Nom(s) de famille / Family names(s) : ABJEAN

1.2. Prénom(s) / Given names(s) : Pierre / Corentin

1.3. Date de naissance / Date of birth : 25/09/1995

1.4. Numéro de matricule de l'étudiant / Student identification number or code : 2106013138R

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme et titre conféré :

Ingénieur Génie Maritime

2.2. Principaux domaines d'études couverts par le diplôme :

Navigation, signalisation maritime, environnement maritime, manœuvre, construction navale, stabilité du flotteur, sûreté, matériaux, exploitation du navire, propulsion mécanique, moteur diesel et gaz, installation vapeur, hydraulique, machine volumétrique, turbomachine, sécurité de l'environnement, sécurité des personnes, maintenance, électricité, électronique, électrotechnique maritime, DAO, automatisme, anglais général et maritime, mécanique des fluides, thermodynamique, réglementation maritime, cybersécurité, outils de l'ingénieur, Impact environnemental, éco-gestion du navire, déconstruction, éco-conduite, éco-conception

2.3. Nom(s) et statut(s) de l'(des) établissement(s) ayant délivré le diplôme (dans la langue officielle de l'établissement)

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Etablissement rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire

2. INFORMATION IDENTIFYING THE QUALIFICATION

2.1. Name of qualification and title conferred:

Sailor Engineer, officer 1st class of the Merchant Navy

2.2. Main fields of study for the qualification:

Navigation, nautical charts, weather, mechanical propulsion, diesel engine, hydraulics, positive displacement machine, turbomachinery, environmental safety, personal safety, electricity, electronics, mathematics, English, fluid mechanics, thermodynamics

2.3. Name and status of awarding institution (in original language) :

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Establishment attached to the Ministry of Ecological and Solidarity Transition

2.4. Name and status of awarding institution (if different from 2.3.) administering studies:

voir point 2.3

2.5. Language(s) of instruction/ examination/ evaluation:

French / English

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION

3.1. Niveau de qualification :

Ingénieur : Niveau I CEC

3.2. Durée officielle du programme :

3 ans / 6 semestres /crédits 175 ECTS

3.3. Conditions d'accès/ Access requirements :

Les élèves de l'ENSM sont recrutés :

- en L3 après 2 ans de CPGE PTSI par concours (banque PT) et entretien.

Quelques places sont accessibles sur titres aux candidats titulaires d'un DUT à caractère scientifique ou technique.

Ou bien

-en M1 : après avoir acquis une L3 ENSM Ingénieur navigant ou une licence professionnelle à caractère scientifique et technique.

3. INFORMATION ON THE LEVEL OF THE QUALIFICATION

3.1. Level of qualification:

Engineer: Level I CEC

3.2. Official length of programme:

5 and a half years / 11 semesters / 330 ECTS

3.3. Access requirements:

ENSM students are recruited by competitive examination in the final year of secondary school.

A few places are accessible on the basis of qualifications to candidates holding a higher education diploma of a scientific or technical nature of at least the same level at the end of the first cycle of higher education studies, or having followed the second year of a scientific preparatory class for the grandes écoles.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET SUR LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

La formation est constituée de cours, travaux pratiques, d'exercices de simulation et de périodes de stage. Les élèves doivent réaliser un stage d'au moins 4 semaines avant d'intégrer le M2. Ils réalisent un autre stage de 24 semaines en fin de M2.

4.2. Exigences du programme :

-

4.3. Précisions sur le programme :

La filière M Génie maritime est composée de 2 parcours « Parcours Ecogestion du navire » et « Parcours Déploiement et maintenance des installations offshores » se déroule sur deux années le site de Nantes et se décompose en 2 années scolaires M1 et M2. Ces Parcours sont constitués d'Unités d'Enseignement (UE), chaque UE représentant un champ de compétences, chaque UE est elle-même décomposée en disciplines.

4. INFORMATION ON THE CONTENTS AND RESULTS GAINED

4.1. Mode of study:

The training consists of courses, practical work, simulation exercises and embarkation periods. Students sail for two months in 1st, 2nd and 3rd years. The first three years take place in Marseille. The following years are spent in Le Havre for five semesters of which eight months are devoted to navigation.

4.2. Programme requirements:

-

4.3. Programme details:

The regulatory basis for this training is the amended decree of 30 June 2014 relating to the training course for obtaining the diploma of cadet officer 1st class of the merchant navy and the diploma of Higher Studies of the merchant navy.

The training consists of a common core of 3 school years L1, L2, L3 at the end of which the students are oriented towards one of the courses of cycle M.

The "Sailing Course" M course takes place over two and a half years on the Le Havre site and breaks down into 2 school years M1 and M2. This "Sailing Course" is made up of Teaching Units (TEU), each TEU representing a field of competences, each TEU is itself broken down into disciplines.

L3 Génie Maritime (60 crédits)

Semestre 5

- Sciences nautiques(8 crédits)
- Construction exploitation sécurité (4 crédits)
- Mécanique navale (5 crédits)
- Electrotechnique, électronique, automatique (8 crédits)
- Sciences humaines et sociales (3 crédits)
- Fondamentaux (2 crédits)

Semestre 6

- Sciences nautiques (5 crédits)
- Construction exploitation sécurité (7 crédits)
- Mécanique navale (6 crédits)
- Electrotechnique, électronique, automatique (7 crédits)
- Fondamentaux(2 crédits)
- Sciences humaines et sociales (3 crédits)

L3 (60 credits)

Semester 5

- Nautical Sciences(6 credits)
- Construction operation safety (6 credits)
- Naval Mechanics (6 credits)
- Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
- Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 6

- Nautical Sciences (5 credits)
- Construction operation safety (4 credits)
- Naval Mechanics (6 credits)
- Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
- Fundamentals(4 credits)
- Human and Social Sciences (5 credits)

M1 EGN (60 crédits)

Semestre 7

Construction exploitation
sécurité (6 crédits)

Ecogestion du navire (4
crédits)

Fondamentaux (2 crédits)

Sciences humaines et
sociales (18 crédits)

Semestre 8

Ecogestion du navire (15 crédits)

Fondamentaux (3 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (10
crédits)

Sciences humaines et sociales (2 crédits)

M1 (59 credits)

Semester 7

Nautical Sciences (3 credits)

Naval Mechanics (1 credit)

Semester 8

Nautical Sciences (5 credits)

Construction operation safety (3 credits)

Naval Mechanics (7 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (7 credits)

Human and Social Sciences (3 credits)

M2 EGN (55 crédits)

Semestre 9

Construction exploitation sécurité (6 crédits)

Mécanique navale (6 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (7 crédits)

Ecogestion du Navire (6 crédits)

Semestre 10

Entreprenariat (30 crédits)

M2 (60 credits)

Semester 10

Nautical Sciences (4 credits)

Construction operation safety (5 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (9 credits)

Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 11

Nautical Sciences (6 credits)

Construction operation safety (4 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (10 credits)

Human and Social Sciences (4 credits)

4.3.1 Relevé des périodes de stage :

Un minimum de 28 semaines est
exigé.

4.3.1 Statement of internship periods:

4.3.2 Relevé des bulletins :

Moyenne générale obtenue lors
de la dernière année du cursus : 13,92

4.3.2 Statement of Ballots:

Overall average obtained in the
last year of the course: 13,92

4.4. Système de notations :

L'évaluation des connaissances et des compétences peut se faire par contrôle de routine (contrôle court et ciblé portant sur une discipline) et par contrôle de synthèse (portant sur une discipline sur la partie du programme vue pendant la totalité de la scolarité, les synthèses sont communes à tous les élèves de la promotion).

Validation UE et ECTS.

Dans un semestre, une unité d'enseignement (UE) est validée si la moyenne pondérée des notes de TP, de contrôles de routine et de synthèse est supérieure ou égale à 10 et que l'UE ne comporte pas de note éliminatoire. Les crédits ECTS correspondant sont automatiquement attribués.

Période stage.

Pendant le semestre S10 un stage d'une durée de 24 semaines est réalisé. Cette période donne lieu à une évaluation.

4.4. Grading scheme:

The evaluation of knowledge and skills can be done by routine check (short and targeted check on a subject) and by synthesis check (on a subject on the part of the curriculum seen during the entire schooling, the syntheses are common to all students of the promotion).

EU and ECTS validation.

In a semester, a teaching unit (UE) is validated if the weighted average of the marks of TP, routine checks and synthesis is greater than or equal to 10 and the UE does not include an eliminatory mark. The corresponding ECTS credits are automatically awarded.

Embedded period - traineeship.

During semester S9 an onboard traineeship lasting at least 90 days is carried out. This period is subject to evaluation.

This is carried out on the basis of the onboard evaluation form (assessment of the student's behaviour, filled in by the ship under the responsibility of the Commanding Officer), the internship report (evaluation of the knowledge acquired during this professional experience in fields such as nautical steering, ship operation or energy production and propulsion) and the internship defence (presentation of the report, exchange with the defence jury).

On-board training register (RFB).

During their boarding, students must have their On-Board Training Log completed. When the student has completed 12 months of navigation, this logbook will be subject to a global validation by the ENSM, for a favourable or unfavourable opinion to the delivery, by the maritime affairs services, of the certificate of seagoing ship's watch leader.

The Diploma of Higher Studies in the Merchant Navy (DESMM) is awarded to the student who has validated the four semesters of the second cycle and has, in addition, obtained a score of at least 850 on the TOEIC or a level C1 of the CEFR.

4.5. Classification générale du diplômé :

L'ENSM ne délivre pas de classement des élèves à l'intérieur de leur promotion.

4.5. Overall classification of the graduate:

The ENSM does not issue a ranking of students within their class.

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION

5.1. Accès à un niveau d'études supérieur :

-

5.2. Statut professionnel :

5. INFORMATION ON THE FUNCTION OF THE QUALIFICATION

5.1. Access to further study:

5.2. Professional status:

The "Seafarer" option prepares for obtaining the MSERD and for the exercise of the highest functions on board commercial vessels:

- Captain: Head of the maritime expedition and shipowner's representative.
- Chief Engineer: Responsible for the ship's technical services

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. Informations complémentaires :

6.2 Autre sources d'informations :

Site web de l'école : <https://www.supmaritime.fr>

6. ADDITIONAL INFORMATION

6.1. Additional information:

6.2 Further information sources:

School web site : <https://www.supmaritime.fr>

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT/ CERTIFICATION ON THE SUPPLEMENT

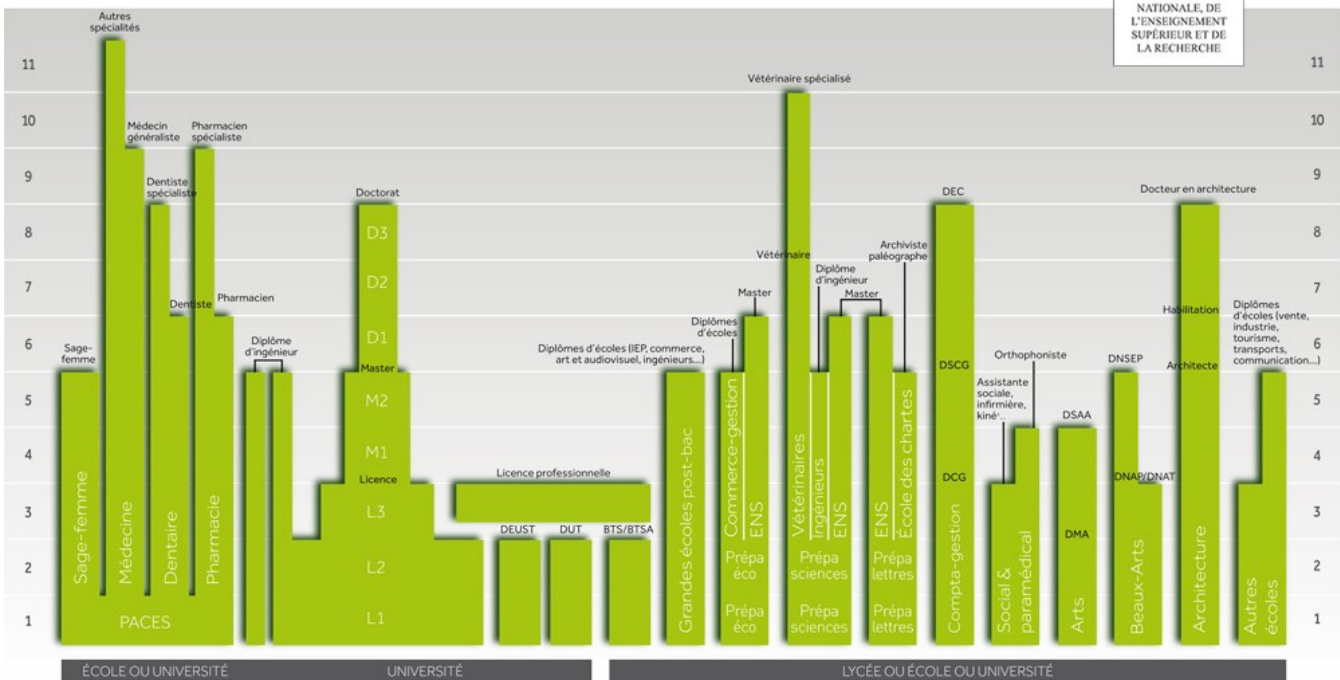
7.1. Date/ Date:

7.2. Signature / Signature:

7.3. Fonction / Capacity:

7.4. Tampon ou cachet officiel / Official stamp or seal:

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE



BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art
DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : École normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
L : licence

M : master
PACES : première année commune aux études de santé
 * Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)

DIPLOMA SUPPLEMENT

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, de déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

This Diploma Supplement follows the model developed by the European Commission, Council of Europe and UNESCO/CEPES. The purpose of the supplement is to provide sufficient recognition of qualifications (diplomas, degrees, certificates etc.). It is designed to provide a description of the nature, level, context and status of the studies that were pursued and successfully completed by the individual named on the original qualification to which this supplement is appended. It should be free from any value judgements, equivalence statements or suggestions about recognition. Information in all eight sections should be provided. Where information is not provided, an explanation should give the reason why.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME / INFORMATION IDENTIFYING THE HOLDER OF THE QUALIFICATION

1.1. Nom(s) de famille / Family names(s) : AB.....

1.2. Prénom(s) / Given names(s) : A.../B....

1.3. 25/09/1995

1.4. Numéro de matricule de l'étudiant / Student identification number or code : 21.....R

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme et titre conféré :

Navigant Ingénieur, officier 1ère classe de la marine marchande (DESMM)

2.2. Principaux domaines d'études couverts par le diplôme :

Navigation, cartes marines, météo, propulsion mécanique, moteur diesel, hydraulique, machine volumétrique, turbomachine, sécurité de l'environnement, sécurité des personnes, électricité, électronique, mathématiques, anglais, mécanique des fluides, thermodynamique

2.3. Nom(s) et statut(s) de l'(des) établissement(s) ayant délivré le diplôme (dans la langue officielle de l'établissement)

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Etablissement rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire

2.4. Nom et statut des établissements dispensant les cours (si différents du point 2.3.) :

voir point 2.3

2.5. Langue de formation / examen / évaluation :

Français / Anglais

2. INFORMATION IDENTIFYING THE QUALIFICATION

2.1. Name of qualification and title conferred:

Sailor Engineer, officer 1st class of the Merchant Navy

2.2. Main fields of study for the qualification:

Navigation, nautical charts, weather, mechanical propulsion, diesel engine, hydraulics, positive displacement machine, turbomachinery, environmental safety, personal safety, electricity, electronics, mathematics, English, fluid mechanics, thermodynamics

2.3. Name and status of awarding institution (in original language) :

Ecole Nationale Supérieure Maritime - Establishment attached to the Ministry of Ecological and Solidarity Transition

2.4. Name and status of awarding institution (if different from 2.3.) administering studies:

voir point 2.3

2.5. Language(s) of instruction/ examination/ evaluation:

French / English

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION

3.1. Niveau de qualification :

Ingénieur : Niveau I CEC

3.2. Durée officielle du programme :

5 ans et demi / 11 semestres / 330 crédits ECTS

3.3. Conditions d'accès/ Access requirements :

Les élèves de l'ENSM sont recrutés par concours en classes terminales.

Quelques places sont accessibles sur titres aux candidats titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à caractère scientifique ou technique d'un niveau au moins égal à la fin du premier cycle d'études de l'enseignement supérieur, ou ayant suivi la deuxième année d'une classe préparatoire scientifique aux grandes écoles.

3. INFORMATION ON THE LEVEL OF THE QUALIFICATION

3.1. Level of qualification:

Engineer: Level I CEC

3.2. Official length of programme:

5 and a half years / 11 semesters / 330 ECTS

3.3. Access requirements:

ENSM students are recruited by competitive examination in the final year of secondary school.

A few places are accessible on the basis of qualifications to candidates holding a higher education diploma of a scientific or technical nature of at least the same level at the end of the first cycle of higher education studies, or having followed the second year of a scientific preparatory class for the grandes écoles.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET SUR LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

La formation est constituée de cours, travaux pratiques, d'exercices de simulation et de périodes d'embarquements. Les élèves naviguent deux mois en 1re, 2e et 3e années. Les trois premières années se déroulent à Marseille. Les suivantes se font au Havre pendant cinq semestres dont huit mois consacrés à la navigation.

4.2. Exigences du programme :

-

4.3. Précisions sur le programme :

La base réglementaire de cette formation est l'arrêté du 30 juin 2014 modifié relatif au cursus de formation pour l'obtention du diplôme d'élève officier de 1re classe de la marine marchande et du diplôme d'Etudes supérieures de la marine marchande.

La formation se compose d'un tronc commun de 3 années scolaires L1, L2, L3 à l'issue duquel les élèves s'orientent vers l'un des parcours du cycle M.

La filière M « Parcours navigant » se déroule sur deux années et demi sur le site du Havre et se décompose en 2 années scolaires M1 et M2. Ce Parcours Navigant est constitué d'Unités d'Enseignement (UE), chaque UE représentant un champ de compétences, chaque UE est elle-même décomposée en disciplines.

4. INFORMATION ON THE CONTENTS AND RESULTS GAINED

4.1. Mode of study:

The training consists of courses, practical work, simulation exercises and embarkation periods. Students sail for two months in 1st, 2nd and 3rd years. The first three years take place in Marseille. The following years are spent in Le Havre for five semesters of which eight months are devoted to navigation.

4.2. Programme requirements:

-

4.3. Programme details:

The regulatory basis for this training is the amended decree of 30 June 2014 relating to the training course for obtaining the diploma of cadet officer 1st class of the merchant navy and the diploma of Higher Studies of the merchant navy.

The training consists of a common core of 3 school years L1, L2, L3 at the end of which the students are oriented towards one of the courses of cycle M.

The "Sailing Course" M course takes place over two and a half years on the Le Havre site and breaks down into 2 school years M1 and M2. This "Sailing Course" is made up of Teaching Units (TEU), each TEU representing a field of competences, each TEU is itself broken down into disciplines.

L1 (60 crédits)

Semestre 1

Sciences nautiques (3 crédits)
Construction exploitation sécurité (5 crédits)
Mécanique navale (4 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (4 crédits)
Fondamentaux (11 crédits)
Sciences humaines et sociales (3 crédits)

Semestre 2

Sciences nautiques (6 crédits)
Mécanique navale (6 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (4 crédits)
Fondamentaux (11 crédits)
Sciences humaines et sociales (3 crédits)

L1 (60 credits)

Semester 1

Nautical Sciences (3 credits)
Construction operation safety (5 credits)
Naval Mechanics (4 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (4 credits)
Fundamentals (11 credits)
Human and Social Sciences (3 credits)

Semester 2

Nautical Sciences (6 credits)
Naval Mechanics (6 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (4 credits)
Fundamentals (11 credits)
Human and Social Sciences (3 credits)

L2 (60 crédits)

Semestre 3

Sciences nautiques (4 crédits)
Construction exploitation sécurité (3 crédits)
Mécanique navale (7 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (6 crédits)
Fondamentaux (5 crédits)
Sciences humaines et sociales (5 crédits)

Semestre 4

Sciences nautiques (5 crédits)
Construction exploitation sécurité (3 crédits)
Mécanique navale (7 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (6 crédits)
Fondamentaux (5 crédits)
Sciences humaines et sociales (3 crédits)

L2 (60 credits)

Semester 3

Nautical Sciences (4 credits)
Construction operation safety (3 credits)
Naval Mechanics (7 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
Fundamentals (5 credits)
Human and Social Sciences (5 credits)

Semester 4

Nautical Sciences (5 credits)
Construction operation safety (3 credits)
Naval Mechanics (7 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
Fundamentals (5 credits)
Human and Social Sciences (3 credits)

L3 (60 crédits)

Semestre 5

Sciences nautiques(6 crédits)
Construction exploitation sécurité (6 crédits)
Mécanique navale (6 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (6 crédits)
Sciences humaines et sociales (6 crédits)

Semestre 6

Sciences nautiques (5 crédits)
Construction exploitation sécurité (4 crédits)
Mécanique navale (6 crédits)
Electrotechnique, électronique, automatique (6 crédits)
Fondamentaux(4 crédits)
Sciences humaines et sociales (5 crédits)

L3 (60 credits)

Semester 5

Nautical Sciences(6 credits)
Construction operation safety (6 credits)
Naval Mechanics (6 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 6

Nautical Sciences (5 credits)
Construction operation safety (4 credits)
Naval Mechanics (6 credits)
Electrical engineering, electronics, automation (6 credits)
Fundamentals(4 credits)
Human and Social Sciences (5 credits)

M1 (59 crédits)

Semestre 7

Sciences nautiques (3 crédits)

Mécanique navale (1 crédit)

Semestre 8

Sciences nautiques (5 crédits)

Construction exploitation sécurité (3 crédits)

Mécanique navale (7 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (7 crédits)

Sciences humaines et sociales (3 crédits)

Semestre 9

Période embarquée (30 crédits)

M1 (59 credits)

Semester 7

Nautical Sciences (3 credits)

Naval Mechanics (1 credit)

Semester 8

Nautical Sciences (5 credits)

Construction operation safety (3 credits)

Naval Mechanics (7 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (7 credits)

Human and Social Sciences (3 credits)

M2 (60 crédits)

Semestre 10

Sciences nautiques (4 crédits)

Construction exploitation sécurité (5 crédits)

Mécanique navale (6 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (9 crédits)

Sciences humaines et sociales (6 crédits)

Semestre 11

Sciences nautiques (6 crédits)

Construction exploitation sécurité (4 crédits)

Mécanique navale (6 crédits)

Electrotechnique, électronique, automatique (10 crédits)

Sciences humaines et sociales (4 crédits)

M2 (60 credits)

Semester 10

Nautical Sciences (4 credits)

Construction operation safety (5 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (9 credits)

Human and Social Sciences (6 credits)

Semester 11

Nautical Sciences (6 credits)

Construction operation safety (4 credits)

Naval Mechanics (6 credits)

Electrical engineering, electronics, automation (10 credits)

Human and Social Sciences (4 credits)

4.3.1 Relevé des périodes d'embarquements :

02/06/2015 au 08/07/2015 - Elève polyvalent

- CMA CGM (37 jours).

21/07/2015 au 13/08/2015 - Elève polyvalent

- BGARF Baltic Fishing Fleet State Academy (24 jours).

20/12/2015 au 11/02/2016 - Elève polyvalent

- GAZOCEAN (54 jours).

22/09/2016 au 27/10/2016 - Elève polyvalent

- BRITTANY FERRIES (36 jours).

Soit 4 embarquements pour un total de

151 jours durant le cursus.

4.3.1 Statement of boardings periods:

06/02/2015 to 07/08/2015 - Elève polyvalent

- CMA CGM (37 days).

07/21/2015 to 08/13/2015 - Elève polyvalent

- BGARF Baltic Fishing Fleet State Academy (24 days).

12/20/2015 to 02/11/2016 - Elève polyvalent

- GAZOCEAN (54 days).

09/22/2016 to 10/27/2016 - Elève polyvalent

- BRITTANY FERRIES (36 days).

That's 4 boardings for a total of

151 days during the course.

4.3.2 Relevé des bulletins :

Moyenne générale obtenue lors

de la dernière année du cursus : 13,92

4.3.2 Statement of Ballots:

Overall average obtained in the

last year of the course: 13,92

4.4. Système de notations :

L'évaluation des connaissances et des compétences peut se faire par contrôle de routine (contrôle court et ciblé portant sur une discipline) et par contrôle de synthèse (portant sur une discipline sur la partie du programme vue pendant la totalité de la scolarité, les synthèses sont communes à tous les élèves de la promotion).

Validation UE et ECTS.

Dans un semestre, une unité d'enseignement (UE) est validée si la moyenne pondérée des notes de TP, de contrôles de routine et de synthèse est supérieure ou égale à 10 et que l'UE ne comporte pas de note éliminatoire. Les crédits ECTS correspondant sont automatiquement attribués.

Période embarquée - stage.

Pendant le semestre S9 un stage embarqué d'une durée d'au moins 90 jours est réalisé. Cette période donne lieu à une évaluation.

Celle-ci s'effectue sur la notation de la fiche d'évaluation bord (appréciation du comportement de l'élève, renseignée par le bord sous la responsabilité du Commandant), du rapport de stage (valorisation de l'acquis réalisé lors de cette expérience professionnelle dans les domaines tels que de la conduite nautique, de l'exploitation du navire ou de la production d'énergie et de la propulsion) et de la soutenance de stage (présentation du rapport, échange avec le jury de soutenance).

Registre de formation à bord (RFB).

Au cours de leurs embarquements, les élèves doivent faire remplir leur registre de formation à bord. Lorsque l'élève justifiera de 12 mois de navigation, ce registre de formation à bord fera l'objet d'une validation globale par l'ENSM, pour avis favorable ou défavorable à la délivrance, par les services des affaires maritimes du brevet de chef de quart de navire de mer.

Le diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM) est délivré à l'élève qui a validé les quatre semestres du second cycle et a, en outre, obtenu un score au moins égal à 850 au TOEIC ou un niveau C1 du CECR.

4.5. Classification générale du diplômé :

L'ENSM ne délivre pas de classement des élèves à l'intérieur de leur promotion.

4.4. Grading scheme:

The evaluation of knowledge and skills can be done by routine check (short and targeted check on a subject) and by synthesis check (on a subject on the part of the curriculum seen during the entire schooling, the syntheses are common to all students of the promotion).

EU and ECTS validation.

In a semester, a teaching unit (UE) is validated if the weighted average of the marks of TP, routine checks and synthesis is greater than or equal to 10 and the UE does not include an eliminatory mark. The corresponding ECTS credits are automatically awarded.

Embedded period - traineeship.

During semester S9 an onboard traineeship lasting at least 90 days is carried out. This period is subject to evaluation.

This is carried out on the basis of the onboard evaluation form (assessment of the student's behaviour, filled in by the ship under the responsibility of the Commanding Officer), the internship report (evaluation of the knowledge acquired during this professional experience in fields such as nautical steering, ship operation or energy production and propulsion) and the internship defence (presentation of the report, exchange with the defence jury).

On-board training register (RFB).

During their boarding, students must have their On-Board Training Log completed. When the student has completed 12 months of navigation, this logbook will be subject to a global validation by the ENSM, for a favourable or unfavourable opinion to the delivery, by the maritime affairs services, of the certificate of seagoing ship's watch leader.

The Diploma of Higher Studies in the Merchant Navy (DESMM) is awarded to the student who has validated the four semesters of the second cycle and has, in addition, obtained a score of at least 850 on the TOEIC or a level C1 of the CEFR.

4.5. Overall classification of the graduate:

The ENSM does not issue a ranking of students within their class.

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION

5.1. Accès à un niveau d'études supérieur :

-

5.2. Statut professionnel :

L'option « Navigant » prépare à l'obtention du DESMM et à l'exercice des plus hautes fonctions à bord des navires de commerce :

- Capitaine : Chef de l'expédition maritime et représentant de l'armateur
- Chef mécanicien : Responsable des services techniques du navire

5. INFORMATION ON THE FUNCTION OF THE QUALIFICATION

5.1. Access to further study:

-

5.2. Professional status:

The "Seafarer" option prepares for obtaining the MSERD and for the exercise of the highest functions on board commercial vessels:

- Captain: Head of the maritime expedition and shipowner's representative.
- Chief Engineer: Responsible for the ship's technical services

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. Informations complémentaires :

Délégué(e) de classe (2019_2020)

6.2 Autre sources d'informations :

Site web de l'école : <https://www.supmaritime.fr>

6. ADDITIONAL INFORMATION

6.1. Additional information:

class representative (2019_2020)

6.2 Further information sources:

School web site : <https://www.supmaritime.fr>

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT/ CERTIFICATION ON THE SUPPLEMENT

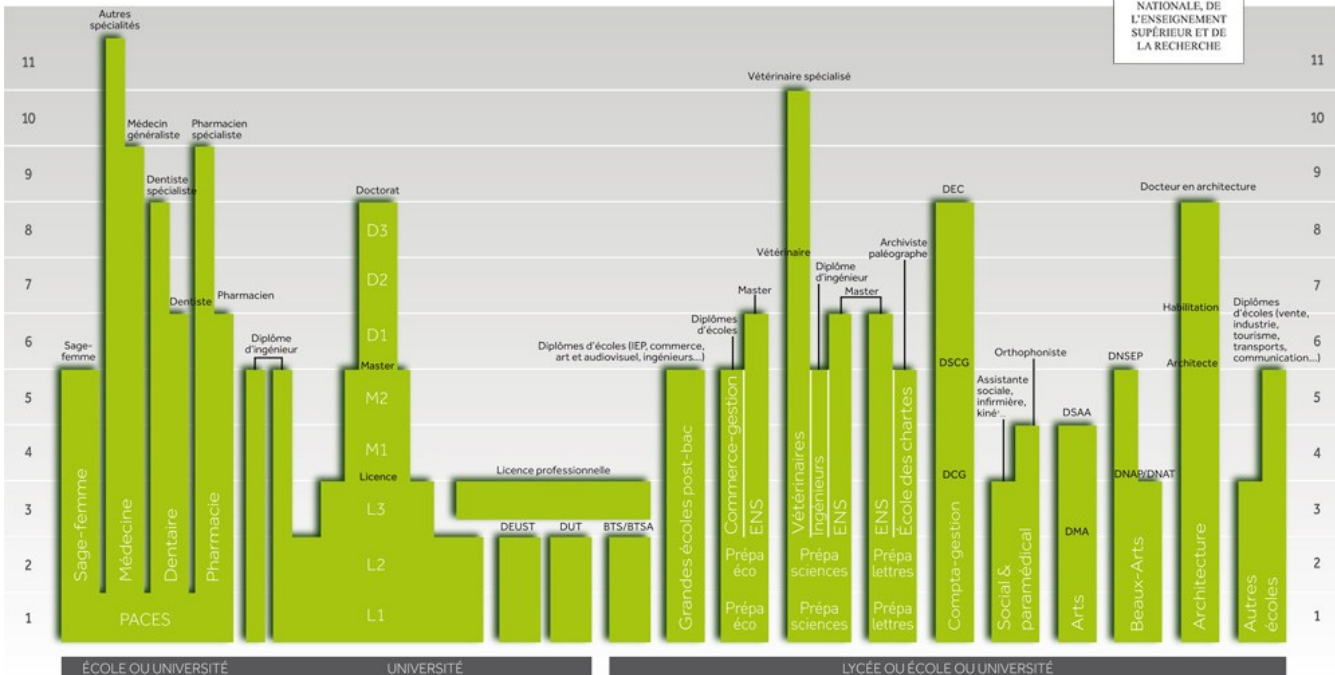
7.1. Date/ Date:

7.2. Signature / Signature:

7.3. Fonction / Capacity:

7.4. Tampon ou cachet officiel / Official stamp or seal:

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE



BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
 D : docteur
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art
 DNAP : diplôme national d'arts plastiques
 DNAT : diplôme national d'arts et techniques
 DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : École normale supérieure
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence

M : master
 PACES : première année commune aux études de santé
 * Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2020

Délibération 2020-CA5-10

Approbation de la modification de la composition du jury de recrutement sur concours dans les filières OCQM-CM8000 et OCQPI à la rentrée 2021

Le conseil d'administration de l'ENSM, sur proposition de la Directrice Générale, et après en avoir délibéré, approuve la modification suivante dans le texte validé au Conseil d'Administration du 03 mars 2020 (annexe de la délibération 2020-06) :

Le paragraphe

« **Troisième phase** : détermination des critères de sélection.

Composition du jury :

Le Jury est présidé par le directeur de site (Saint Malo pour OCQM et Le Havre pour OCQPI) et ses membres comprennent le chef de département, l'adjoint pédagogique et des professeurs. »

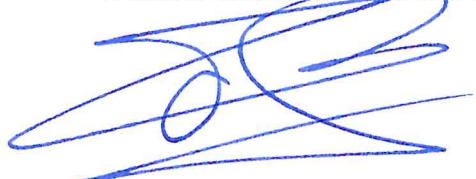
Est remplacé par :

« **Troisième phase** : détermination des critères de sélection.

Composition du jury :

Le Jury est présidé par le directeur d'un autre site que le directeur du site sur lequel se déroule la formation. Sa composition, président et membres, est validée par la Directrice Générale sur proposition de la Direction des études ».

Le Président du conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Fiche conseil d'administration du 03 mars 2020

Mode de sélection des formations monovalentes pont (OCQPI) et machine (OCQM).

Références : Rapport du groupe de travail relatif au mode de sélection pour l'entrée en formation OCQM-CM8000 kW / OCQPi.

Etat des lieux : actuellement,

- La formation OCQPI recrute sur dossier et entretien systématique.
- La formation OCQM recrute sur concours.

Première phase (décision validée dans un CA précédent) : inscription de l'école sur la plateforme Parcoursup pour les trois formations initiales à partir de la sélection 2020-2021.

Deuxième phase : détermination de la méthode de sélection, communication.

Objectif : faire en sorte que l'accès aux formations soit accessible aux bacheliers et se déroule effectivement en 3 ans post bac.

Passage à un recrutement sur dossier pour les deux formations (décision validée dans un CA précédent).

Troisième phase : détermination des critères de sélection.

Composition du jury :

Le Jury est présidé par le directeur de site (Saint Malo pour OCQM et Le Havre pour OCQPI) et ses membres comprennent le chef de département, l'adjoint pédagogique et des professeurs.

Les modalités pratiques sont les suivantes :

- Inscription payante pour tous les candidats.
- Réserve de trois contingents de places selon la répartition suivante :
 - o 5 % minimum des places aux candidats issus d'un baccalauréat professionnel;
 - o 5 % maximum des places aux candidats à titre étranger;
 - o 10 % maximum des places aux candidats issus d'une réorientation professionnelle.

Ces places réservées qui ne seraient pas pourvues en raison d'un niveau insuffisant ou d'un manque de candidats seraient automatiquement reversées au profit des candidats issus des autres baccalauréats.

Une réorientation professionnelle suppose l'exercice d'une profession durant au moins 3 ans, précédée de l'obtention d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat ou bien son acquisition par validation des acquis de l'expérience. La poursuite d'étude après le baccalauréat sanctionnée par l'obtention d'un diplôme de niveau au moins égal à bac +2 ou 120 ECTS est également considéré comme une réorientation professionnelle.

- Réserve d'un contingent minimum de 20 % des places aux candidats issus d'un baccalauréat technologique STI2D.

Ces places réservées non pourvues en raison d'un niveau insuffisant ou d'un manque de candidats seraient automatiquement reversées au profit des candidats issus des autres baccalauréats.

Critères de sélection pour les candidats issus d'un baccalauréat général ou technologique :

La sélection est principalement réalisée à partir des notes de terminale en mathématiques et anglais ainsi que celles du baccalauréat en français. De plus la motivation sera prise en compte à travers une composition écrite.

Critères de sélection pour les candidats issus d'un baccalauréat professionnel :

La sélection est principalement réalisée à partir des notes de terminale en mathématiques, anglais ainsi que celles du baccalauréat en français (1/3), des notes des matières techniques et professionnelles (1/3), des notes de stage (1/3). De plus la motivation et le projet professionnel seront pris en compte à travers une composition écrite.

De manière transitoire, pour la sélection 2021, en ce qui concerne les élèves ayant suivi une classe de mise à niveau, un avis motivé du chef d'établissement, après consultation de l'équipe pédagogiques, pourra être pris en compte. Cette disposition transitoire sera caduque au-delà de la rentrée 2021.

Critères de sélection pour les candidats issus d'une réorientation professionnelle :

Les candidats sont présélectionnés sur la base d'une lettre de motivation et d'un CV. La sélection est effectuée lors d'un entretien sur les compétences en mathématiques, français et anglais ainsi que sur la motivation.

Critères de sélection pour les candidats étrangers :

Les candidats étrangers sont recrutés selon les mêmes modalités que les candidats issus d'une réorientation professionnelle.